

## La garnison-entrepôt

Janet Roitman \*

La garnison-entrepôt est un terme rencontré dans les documents français des archives nationales camerounaises. Bien qu'elle ne constitue pas une entité typiquement africaine, la garnison-entrepôt est cependant une figure emblématique dont on retrouve la trace historique dans le bassin du lac Tchad. C'est un lieu de création de richesse, de régulation, de violence, d'accumulation, de redistribution, de sociabilité, et de subjectivités politiques et économiques. Elle résonne aujourd'hui comme une institution historique qui non seulement structure ces subjectivités, mais aussi établit des sensibilités et des façons de signifier qui sont à la fois militaires et commerciales.

Ma compréhension de la garnison-entrepôt a pour origine une recherche sur les conflits autour de la citoyenneté dans le Nord-Cameroun, une région marquée par des siècles de guerres continues et par des logiques de conquête<sup>1</sup>. Bien qu'actuellement le Nord du Cameroun ne soit pas à proprement parler « en guerre », le contexte d'austérité extrême y est tel que les combats factionnels et les conflits armés dans la région ont exacerbé la nature de plus en plus indéterminée de la citoyenneté et du bien-être économique. L'économie informelle et les factions armées concurrencent l'État-nation pour la maîtrise incontestée de l'autorité réglementaire et du pouvoir financier. Dans ce texte, nous tenterons de clarifier les conséquences de cette situation en nous référant aux définitions historiques du sujet fiscal. Cette tentative est, pour une bonne part, une réponse à deux phénomènes contemporains importants : 1) la simultanéité de l'intensification et de l'expansion des circuits commerciaux régionaux qui témoigne des relations ambiguës avec l'autorité régulatrice de l'État; 2) la place centrale de la relation fiscale dans beaucoup de revendications et manifestations de violence au Cameroun depuis la fin des années quatre-vingt. Aujourd'hui, les réseaux d'échanges qui traversent les frontières nationales permettent l'expansion de circuits commerciaux régionaux résultant souvent de modes violents d'appropriation. Nous analysons ici les conséquences matérielles de ces

---

\* Département d'anthropologie, université de Californie-Berkeley. Texte traduit de l'anglais par Béatrice Hibou, CEAN-CNRS.

1 Invasions touarègues et nord-africaines, jihad du XIX<sup>e</sup> siècle, conquête fulani, colonisation allemande puis française, conséquences des combats factionnels au Tchad et au Soudan, luttes dans le Nord du Nigeria [voir Smaldone, 1977; Reyna, 1990].

pratiques (la garnison-entrepôt) ainsi que leurs effets en termes d'intégrité de l'État-nation, en tant qu'entité géographique et en tant qu'autorité fiscale prééminente.

Nous aurons un aperçu de l'émergence de formes particulières – et le plus souvent violentes – d'appropriation dans le bassin du lac Tchad, puis nous aborderons la question énigmatique – et historique – suivante : ces modes d'appropriation sont-ils ou non légitimes ? Autrement dit, comment ceux qui se trouvent hors des frontières nationales de sécurité et de bien-être peuvent-ils juger comme légitimes ces formes d'expropriation et d'allocation, en fonction de certains paradigmes d'ordre social, de distribution équitable, de jugement, etc. ?

À cette fin, il sera fait référence, brièvement, à deux représentations, historiquement importantes, de signes légitimes de richesse et d'autorité dans la région : l'esclave et la population flottante. Nous soulignerons que l'esclave et la population flottante nécessitent tous deux des états liminaux confirmant l'idée selon laquelle la transgression des frontières spatiales et conceptuelles constitue une exigence pour la création de la richesse matérielle et pour la connaissance de celle-ci [Simmel, 1978; Bataille, 1973; Deleuze, Guattari, 1987; Appadurai, 1996; Stallybrass, White, 1989]. La garnison-entrepôt fait partie de cette logique historique de la production matérielle. Mais les modalités telles que l'anonymat, la marginalité, le mouvement, la circulation et la dispersion sont aussi bien des modes de pouvoir que des moyens de subversion, de libération et de transgression. En ce sens, bien qu'ils puissent remettre en cause l'efficacité de la puissance étatique, leur lien aux formes historiques de pouvoir définies par l'État-nation peut être concurrent ou complice, et pas nécessairement incompatible.

### **Réseaux commerciaux et « économie de brousse »**

Bien que non définitif, ce dernier point traduit bien la situation contemporaine dans le bassin du Tchad. Les réseaux commerciaux qui traversent les frontières du Cameroun et qui renouent avec les économies transsahariennes et sahéliennes (d'est en ouest) ont été réactivés ces dernières années, générant des ressources significatives et opérant, pour une large part, en dehors de l'autorité réglementaire de l'État. Tout en sapant les institutions étatiques, ces réseaux révèlent l'existence d'autres institutions historiques, financières et de distribution. Plus important encore, ces réseaux sont dépendants de ressources provenant des marchés internationaux. Dans cette région, comme ailleurs sur le continent, la marginalisation sur certains marchés (les cultures d'exportation) a produit de nouvelles formes d'insertion économique internationale [Bayart, Ellis, Hibou, 1995]. Ces dernières sont constituées d'activités hautement risquées et lucratives : commerce d'armes à travers le Soudan, la Libye, le Tchad, le Cameroun, le Nigeria et le Niger; transit de pétrole, quincaillerie, matériel électronique, céréales, ciment, détergents et trafic actif de voitures et de camions 4 x 4 volés pour approvisionner des conflits persistants (au Niger, au Tchad, en Centrafrique et au Soudan); trafic d'ivoire autour du lac Tchad et de la République centrafricaine; transit de drogues

entre le croissant pakistanais, le Nigeria et l'Europe de l'Ouest; et vol à grande échelle par des gangs organisés<sup>2</sup>.

Bien que ces pratiques commerciales et financières traversent les frontières, contournent les formes officielles de réglementation et soient condamnées par les administrateurs nationaux, elles sont financées et organisées selon des relations sociopolitiques régionales très anciennes. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, l'endettement était le principal moyen de produire des rentes dans l'économie politique régionale [Bayart, 1989]. À cet égard, les contrats obtenus à travers les projets de développement (bilatéraux ou multilatéraux) et les travaux publics constituaient des ressources importantes. Mais, à la fin des années quatre-vingt, la contraction de l'aide bilatérale et multilatérale a obligé la classe des commerçants urbains à réorienter leurs activités économiques. De transporteurs ou fournisseurs de travaux publics, ils se sont reconvertis dans ce qui restait ou qui commençait à émerger comme activité lucrative : leurs convois sillonnent désormais le Nigeria, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la Libye et le Soudan pour des opérations de contrebande, de commerce illégal de pétrole, etc.

Même si la prédominance de ces réseaux urbains sur l'ensemble du pays a été renforcée par les transformations économiques des deux dernières décennies [Roupsard, 1987], ces stratégies se sont développées de façon parallèle mais largement dépendante de celles poursuivies par l'ensemble de la population sans emploi et récemment appauvrie. Désormais, l'économie urbaine est, de plusieurs manières, largement subordonnée à l'économie de brousse. Dans la mesure où l'ajustement structurel a fait grossir les rangs des sans-emploi, la soldatesque de l'économie intérieure s'est, elle, aussi accrue. Ceux qui, autrefois, avaient trouvé un emploi dans l'agro-industrie locale, dans les secteurs de la santé et de l'éducation, dans les projets de développement et de travaux publics, travaillent désormais comme transporteurs, gardes, guides et porteurs le long des frontières nigériennes, camerounaises et tchadiennes. Certains de ces réfugiés économiques ont rejoint les réfugiés du conflit armé tchadien, parmi lesquels figurent d'anciens soldats du régime Habré et ceux récemment touchés par la campagne de démilitarisation<sup>3</sup>. Ensemble, ils conduisent des raids sur les routes et sur les marchés frontaliers [Pideu, 1995; Soudan, 1996; Dorcé, 1996; *N'Djamena Hebdo*, janvier 1997]. Beaucoup d'installations aux frontières servent désormais de dépôts, de points de chargement et déchargement et de caches. Certains d'entre eux « *are quietly flourishing... as local entrepôts specialized in precision goods such as radios, cassette-records, watches, etc., as well as petrol retailing and currency exchanges* » [Achu Gwan, 1992]. En écho aux butins capturés lors des razzias et aux redistributions

2 Sur les kalachnikovs et l'économie tchadienne, voir *Jeune Afrique*, 19 novembre 1992 : 28-30 ; sur l'économie de la drogue sur le continent, cf. Observatoire géopolitique des drogues, 1995 ; sur le banditisme de grand chemin, cf. Soudan [1996] et Dorcé [1996]. Plus généralement, *ibidem* et Bennafla [1996].

3 Entre 1992 et 1997, 27 000 militaires tchadiens devaient être démobilisés et désarmés. Dans la mesure où la kalashnikov est devenue une véritable monnaie et un moyen d'accumulation dans la région (qui circule surtout entre le Tchad, le Niger et la Libye), la plupart des soldats tchadiens ont réinvesti les 30 000 francs CFA obtenus en échange de leurs armes et uniformes militaires dans le marché des armes. En effet sur ce dernier, une kalashnikov est vendue environ 10 000 francs CFA. Voir *Jeune Afrique*, 19 novembre 1992 ; *Le Progrès*, 13 mai 1997 : 10-11 ; *N'Djamena Hebdo*, 15 mai 1997 ; et Bennafla [1996 : 65].

opérées dans les camps militaires fortifiés – marchés des esclaves (*sangyeere*) – ou à l'économie du jihad du XIX<sup>e</sup> siècle, cette nouvelle représentation des sources de richesse inspire aujourd'hui de nombreux débats, notamment sur sa légitimité.

### Réguler le butin et le sujet fiscal : concurrencer l'État-nation

Au Cameroun, la protestation sociale a pris récemment la forme d'un mouvement contre les appropriations fiscales en contestation de certaines relations économiques et de certaines formes de réglementation. En mai 1991, l'opposition camerounaise organisa l'opération « villes mortes », une stratégie de désobéissance civile qui cherchait à miner la base fiscale du régime à travers le blocus économique des villes, une grève générale prolongée, le refus de payer les taxes, l'utilisation de services clandestins afin de saper l'autorité fiscale, etc. En fin de compte, ce conflit a posé la question de la nature de la relation fiscale entre l'État et le citoyen. Les contestataires ont remis en cause les critères (objectifs, modalités, finalités) utilisés pour déterminer l'ensemble des droits et obligations inhérents à la relation fiscale. En ce sens, le conflit s'est, *in fine*, centré sur la nature de la relation fiscale et non pas sur celle de la réglementation en tant que telle. Il a posé la question de l'intelligibilité de la relation fiscale et de son mode d'exercice.

Passant rapidement sur ce point, nous devons toutefois noter que ce conflit autour de l'intelligibilité du sujet fiscal soulève une autre question importante : Comment la citoyenneté est-elle redéfinie à travers la renégociation des termes établissant les droits et obligations propres aux relations d'une économie politique régionale particulière et historiquement située ? Cela est très important dans la mesure où on le retrouve dans beaucoup de situations où l'efficacité des formes historiques de pouvoir définies par l'État-nation n'est plus assurée<sup>4</sup>.

Cela ne veut pas dire que la mort de l'État-nation est imminente ou que l'État n'est plus le lieu effectif de l'autorité. De tels pronostics, qui s'attachent aux nouvelles pratiques d'échange, aux nouveaux mouvements sociaux et aux mouvements de population sans précédent, tendent soit à se lamenter de la supposée (ré)émergence des identités ethniques, religieuses et subnationales [Huntington, 1993 ; Kaplan, 1994], soit à affirmer le caractère politiquement progressiste supposé implicite dans les « mouvements indigènes » ou même dans la nomadologie [Malkki, 1995]. Les préoccupations autour des politiques ethniques éclipsent souvent les questions liées à la création de richesses. Mis à part les rapports journalistiques (cf. les taliban en Afghanistan), l'anthropologie historique des modes violents d'accumulation et d'appropriation est souvent évacuée des débats publics sur la « globalisation » et sur l'organisation de la pro-

---

4 Bien que l'« effondrement » de l'État sur le continent africain soit souligné avec vigueur dans les commentaires politiques et journalistiques (cf. le discours sur le Rwanda-Burundi-Congo-Kinshasa), la vie sur le continent offre beaucoup d'occasions d'expérimenter l'effectivité de la puissance étatique. L'opération « villes mortes » a rapidement provoqué une réponse militaire au Cameroun, tout comme l'avait fait le mouvement Ogoni au Nigeria. Cependant, si certaines forces du régime camerounais sont aussi évidentes pour ses citoyens (de même que pour ses bailleurs de fonds internationaux), il est vrai que l'autorité régulatrice de l'État n'est plus assurée au Cameroun.

duction capitaliste<sup>5</sup>. Cela veut dire que la question de l'institutionnalisation des différents régimes d'accumulation – et donc leurs relations à celle définie par l'État-nation – n'est pas considérée comme une question de *pratique* historique.

Bien qu'un tel sujet nous amène au-delà des thèmes abordés dans cet article, il est important de souligner que de telles pratiques, dans le bassin du Tchad, sont directement issues de l'institution de l'esclavage, des déterminations coloniales des objectifs de régulation, et des modes historiques de production de richesse. Il est significatif de noter à ce sujet que la guerre, la *razzia* et les raids esclavagistes étaient très importants pour l'économie politique de la région, du XIV<sup>e</sup> siècle, au moins, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Bien entendu, l'appropriation par la guerre constituait un des moyens essentiels de création de richesse [voir Stenning, 1959; Last, 1967; Goody, 1980; Smaldone, 1977; Reyna, 1990]. Après le XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que la plupart des raids étaient conduits à l'encontre des territoires non musulmans, la superposition de l'acte de jihad (ou guerre sainte des musulmans contre les incroyants) et des raids esclavagistes s'intensifia [Fisher, 1975, p. 102; Last, 1985; Lovejoy, 1978].

Jusqu'à cette période, le bien-être matériel des leaders du jihad provenait des activités pastorales. Leur émergence comme force politique et militaire dans la région était contingente de la redéfinition de la « richesse » et des modes de définition des droits sur la richesse. Ces dernières étaient inextricablement liées à la refiguration des représentations des sources de richesse – du bétail aux esclaves – qui dépendait fondamentalement de la production de l'« esclave » comme catégorie sociale et des « esclaves » comme matérialité du pouvoir<sup>6</sup>. En tant que catégorie objectivée de capital (dans l'échange) ou de travail (dans l'agriculture), en tant que « condition » (la servilité) et même en tant que mode d'être (l'esclave comme catégorie ontologique), ils contribuèrent à donner un caractère positif à la distinction (libre/non libre) qui transforme les captifs en richesse et structure l'idée de richesse licite obtenue à travers les conquêtes et la spoliation.

Mais cette lecture particulière de la nature licite de la richesse et du statut légitime de certaines formes d'appropriation était elle-même soumise aux logiques de conquête. Sous l'occupation coloniale européenne, les formes de pouvoir durent se confronter aux conceptions alors en vigueur de la liberté et de la richesse. Pour les Français, les preuves matérielles de soumission étaient essentiellement l'impôt. Dans la mesure où son rendement dépendait de la capacité à fixer et à immobiliser les populations – à travers le recensement, dans les villages des producteurs de culture d'exportation –, les signes de subordination ne dépendaient plus du seul statut de captif. Les représentations coloniales des objets appropriés et légitimes de richesse modifièrent la distinction fondatrice : du

5 Dans le discours académique, ce point a été souligné par Bayart [1994]. Sur l'anthropologie de la violence et de l'accumulation, voir Geoffrey [1990], Marchal [1993], Richards [1996], Hutchinson [1996], Nordstrom [1997].

6 Sans entrer dans le détail des aspects ethniques du jihad conduit par les Fulbe, il faut mentionner que le caractère positif du terme *fulbe* (ou du terme binaire musulman-*fulbe*) était rendu possible par l'existence d'un troisième terme, le *haabe-maccube* (ou esclaves-incroyants). Botte et Schmitz [1994] examinent comment la valence positive de l'identité *fulbe* est établie à travers des représentations négatives de la masse servile (ou *haabe-maccube*). Voir également Baumgardt [1994] et Verecke [1994].

couple libre/non libre à celui de fixe/mobile [Roitman, 1996]. Et de ce fait, la cible première de la réglementation devint la population flottante. En ce sens, ce tournant permit l'extension du champ discursif de l'intervention. Tandis que le pouvoir avait été principalement exercé à travers les conquêtes, la spoliation et les esclaves, le pouvoir colonial se greffa sur cet ensemble d'énoncés, donnant naissance à de nouveaux objets de pouvoir et de richesse : le franc, l'impôt et la population flottante.

En somme, la redéfinition et l'extension du champ d'intervention – qui vint à se référer principalement à la catégorie générale de population flottante – étaient une conséquence de la problématique coloniale d'établir le recensement en vue de définir le sujet fiscal. En des contextes et des moments historiques différents, cette catégorie avait signifié nomades, migrants, travailleurs saisonniers migrants, bandits, intermédiaires du commerce de caravane, commerçants tout court, bandits de grand chemin, vendeurs ambulants, fraudeurs, spéculateurs, maraudeurs, réfugiés, étrangers... En tant qu'ensemble indéterminé, la population flottante fut la pépinière de représentations persistantes des figures historiques de transgression. Elles étaient à l'origine de l'instabilité des prix (intermédiaires, spéculateurs), de la subversion au regard de la taxation (fraudeurs, nomades), ou de la violation de l'identité nationale (migrants, étrangers). Elles étaient l'expression ultime de l'instabilité sociale. L'ambiguïté résultant d'un état de dispersion associé à des mouvements physiques incessants, à des activités économiques nombreuses et combinées, à des schémas résidentiels précaires et à des affiliations et allégeances sans cesse mouvantes (ethniques, religieuses, politiques) contrariaient les tentatives coloniales de saisir, au sens littéral et au sens figuré, ces personnes dans des catégories sociales et en tant que sujets fiscaux. Bien que marginale et insignifiante en apparence, la population flottante était particulièrement importante pour les autorités coloniales : dans leur effort pour établir le recensement et l'impôt de capitation, *la position de ces « bandits » sur les frontières de la création de richesse les rendait indispensables aux logiques expansionnistes de la productivité et de l'extraction.*

Les logiques de déplacement et les stratégies multiples habitées par la population flottante s'expriment aujourd'hui dans les divers moyens d'existence transfrontaliers : trafics incessants sur le franc CFA, le franc français, le naira et le dollar, fourniture de multiples cartes nationales d'identité et exercice du vote dans différentes élections nationales, références confondues (amalgames) entre les diverses branches de l'islam, les préceptes chrétiens, les paradigmes développementalistes, les idéaux occidentaux de rationalité et les notions (*tropes*) locales de pouvoir et d'action. Le statut – supposé problématique – de leurs pratiques hybrides dans l'histoire politique du Nord-Cameroun est à nouveau articulé de diverses manières aujourd'hui dans la région. En tant que nomades, migrants, membres de diasporas, réfugiés et sans-abri, ils sont souvent considérés comme les victimes de la dissociation entre espace nationalisé et pratiques déterritoriali-

---

7 Par « pratiques déterritorialisées », nous nous limitons aux situations où le référent ultime est l'État-nation. En ce sens, nous nous éloignons des significations en termes de « nomadologie », un mode de représentation (voire absence de représentation) et de pouvoir alternatif. Sur ce dernier point, voir Deleuze et Guattari [1987].

sées<sup>7</sup>. Et tandis que leurs situations précaires sont souvent, à juste titre, attribuées à une mobilité sans précédent du capital et du travail en provenance de la réorganisation des arrangements capitalistes et de la montée des nouvelles formes d'accumulation transnationales, les états de dispersion et autres états itinérants ont toujours été considérés comme problématiques pour la territorialisation<sup>8</sup>.

Sans venir à bout de cette réflexion, il suffit de dire qu'aujourd'hui au Cameroun, la domestication des nomades, des sauveteurs, des ambulants, des clandestins, des réfugiés, des fraudeurs et de l'économie informelle dépend plus généralement de la façon dont sont considérées ces catégories : si oui ou non elles sont considérées étrangères à la nation, comme subversives dans la société, et comme irrationnelles économiquement. Dans le Nord, la population flottante est souvent associée à la très forte augmentation des vols et du banditisme de grand chemin. Cela conduit à la considérer comme la cause principale de l'insécurité économique et sociale. Plus encore, le fait qu'elle inonde les marchés de produits manufacturés bon marché en provenance du Nigeria et de l'Asie étend cette interprétation et explique qu'on la considère comme impliquée dans la subversion de l'intégrité nationale. Ceux qui travaillent sur les frontières sont régulièrement condamnés par les autorités comme forces subversives. Il est vrai qu'au Cameroun, les ambulants, les clandestins et les sauveteurs ont joué un rôle significatif dans la désobéissance civile, ce qui a contribué à les associer à la résistance. Cependant, les condamnations sont moins dirigées contre leur manque de patriotisme en soi qu'à l'encontre de leur revendication de certains droits – et spécialement des droits à la richesse et à la création de richesse (« argent de la brousse »).

D'un autre côté, le pouvoir significatif des sauveteurs-ambulants-clandestins s'illustre également dans leur style politique, autosuffisant et populiste. Durant l'opération « villes mortes », la poursuite de leurs activités (utilisation de voitures et motos non identifiées comme taxis, fraude du pétrole nigérian vers le Cameroun) a reflété l'expression d'un objectif politique explicite, celui de miner le régime et le parti au pouvoir en lui déniaient sa base fiscale. Dans ce contexte, la population flottante concrétise – personnifie – l'autorisation à la constitution d'une autonomie matérielle et à une stratégie politique clairement articulée.

Cependant, contrairement aux attentes, elle n'est pas nécessairement perçue comme une force allant à l'encontre de l'État. On soupçonne souvent que son évasion persistante de l'autorité provient de la complicité de l'État. Cela est étayé par le fait que les régulateurs étatiques de plus en plus pauvres s'appuient sur elle comme source de rentes, prélevant de lourdes commissions sur toutes sortes de trafics [Achu Gwan, 1992; Mbembe et Roitman, 1995; Bennafla, 1996; Herrera, 1995].

Sans conteste, ces interprétations concurrentes de la population flottante comme lieu de subversion ou comme potentiel de liberté doivent beaucoup à son statut liminal. Comme on l'a noté plus haut, cette indétermination résulte de son élaboration historique comme être sociopolitique instable. Bien que sa condition liminale soit bien entendu inhérente aux conceptions de la liberté, elle a été cru-

---

8 Ceci a été souligné dans les écrits récents sur les diasporas, bien que la plupart des commentaires célèbrent la nouveauté des états diasporiques.

ciale pour la conquête historique et la mobilité sociale dans la même région. Cette situation, qui n'est pas particulière au Cameroun, nous ramène au problème nord-camerounais de la production d'esclaves à travers le jihad. Ici, beaucoup de choses doivent être dites à propos de la relation entre conquête, mobilité, liberté et spoliation.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la production d'esclaves requit des terres susceptibles d'être soumises à des raids. L'acquisition de la forme prééminente de richesse et de propriété dépendait fondamentalement de la frontière ou des limites entre dar al-Harb (terre d'incroyance) et dar al-Islam (terre d'Islam)<sup>9</sup>. La définition du statut de l'esclave potentiel légitime dépendait de la définition du statut du territoire sur lequel vivaient les captifs potentiels<sup>10</sup>. Aussi, dans la mesure où le statut de la terre définissait le statut de l'individu, la conversion à l'islam n'était pas toujours suffisante pour garantir la liberté. Seuls la hijra (migration, fuite, retrait) de dar al-Harb vers dar al-Islam et l'engagement consécutif dans le jihad contre les premiers établissaient une position authentique de « croyance » (« liberté »)<sup>11</sup>.

Dans la pratique ou dans le schéma de référence de l'action légitime, la hijra a été le fondement de l'association historique entre la guerre et la migration<sup>12</sup>. Dans le contexte du bassin du Tchad, où l'esclavage a été un moyen important de production de richesse, la hijra ou transgression des définitions spatiales entraîne la rupture des relations familiales et de parenté et éloigne le captif potentiel du domaine de la propriété et de la richesse. À travers la hijra, on entre dans « la liminalité de la pauvreté et de l'impuissance » [Fisher, 1986]. Bien que cela veuille dire dépossession du fait de l'exil, cela peut aussi donner le droit de « partager les butins de guerre (*ghanima*) » [Masud, 1990]. Ici, dépossession et accès à la richesse sont paradoxalement (l'auteur utilise le mot « *oddly* ») couplés. S'exiler de dar al-Harb vers dar al-Islam signifie s'éloigner d'un asservissement potentiel : c'est se saisir soi-même comme butin<sup>13</sup>.

Tout cela témoigne d'un mode spécifique de valeur ou d'apprécier – et non de répudier – des états de dépossession supposée ou de déracinement : circulation, mouvement, migration, exil, hijra, fuite... Ce sont les différents états de la population flottante. De sorte que les nomades, les fraudeurs, les intermédiaires et autres maraudeurs, même si on s'en est méfié, s'ils ont été exclus et bannis, et si on les a fuis, ont également été célébrés et vénérés. Les réfugiés, les guerriers-

9 Selon la doctrine, dans la mesure où l'islam était considéré comme l'espace de liberté, la religion de la terre était considérée comme la religion de son émir, quelle que soit la proportion de la population musulmane dans la région. Sur l'islamisation, sur les frontières de l'islam et sur la « violence sur les frontières » dans la région du lac Tchad, voir Levztzion [1985].

10 Comme on peut s'y attendre, la pratique était hétérodoxe. Pour les commentaires sur les débats passionnés à l'époque, voir Willis [1985], Masud [1986], Last [1967].

11 Ceci est la reformulation par Dan Fodio de la doctrine de la hijra qui se généralisa dans d'autres parties de l'Afrique. Cf. Masud [1986] pour des commentaires de textes. Sur le caractère liminal et l'acte symbolique de la hijra selon Dan Fodio, voir Fisher [1986].

12 Masud [1990] explique que *hijra*, terme arabe... veut dire littéralement « abandonner », « casser les liens avec quelqu'un » (comme les liens de parenté ou d'autres associations personnelles), ou « migrer ». Et la migration (hijra) est amorcée par des pactes de guerre ou par la reconnaissance d'obligation de mener le jihad. C'est à travers cela que le mouvement et la rupture engendrés par la hijra constituent l'espace de guerre.

13 L'expression « *Seize himself as spoils* » est de Willis [1985 : 21] citant al Karashi.

migrants, et les mercenaires (*free lance military*) étaient les champions du jihad par la hijra dans le bassin du Tchad [Njeuma, 1973; Last, 1992; Burnham, Last, 1994]. Et ces différents états en devenir impliquent tous la transgression des frontières. Au-delà de la valorisation, comme transgression, ils posent aussi des conditions pour la création de richesse – en ce sens, générant la richesse elle-même (butin, surplus) et le savoir sur ces richesses (« l'économie de la brousse »). Contrairement aux apparences, la population flottante ne concentre pas tous les comportements indéterminés. Bien que souvent attachées à subvertir les arrangements spécifiques de domination et de subordination – dans lesquels la résistance prend la forme de razzias et de brigandage, jouant sur l'inversion des logiques de spoliation –, ses composantes ne se situent pas en dehors des tactiques et des stratégies de maîtrise et de domination, de production et de connaissance<sup>14</sup>. La dispersion est un mode de pouvoir tant qu'il est indéterminé et perturbateur.

Aujourd'hui au Cameroun, comme noté plus haut, la propriété de la richesse et les manières appropriées de réguler sont très débattues. Comme dans la plupart des autres lieux dans le monde, la mobilité sociale n'est non seulement plus assurée mais elle est potentiellement réversible [Mbembe, Roitman, 1995]. Et les fondements de la richesse ne sont plus déterminés d'avance. Les appropriations auparavant consacrées par certaines distinctions sociales (libre/non-libre) sont désormais exercées sans attention aux distinctions. Actuellement, presque tout le monde peut espérer expérimenter l'aliénation de la richesse à travers des moyens violents. Que cela soit par des régulateurs financiers qui ferment les magasins de commerçants, les enferment et les transportent dans des camions jusqu'en prison; ou des douaniers ou gendarmes renégats qui pillent les camions et les voyageurs, faisant eux-mêmes de la contrebande et du braconnage; ou encore, des coupeurs de route ou jeunes désœuvrés qui volent des voitures et attaquent les convois. Aujourd'hui, tout le monde prend son butin.

Bien entendu, le Nord-Cameroun a été récemment décrit par les indigènes comme une « province abandonnée aux coupeurs de routes » et aux « guérillas » [Pideu, 1995]. Ces dernières sont constituées pour la plupart des militaires récemment démobilisés ou qui ne reçoivent pas de paies et de dissidents des factions tchadiennes, tous ceux-là travaillant avec des Camerounais, des Nigériens, des Centrafricains et des Nigériens servant de guides ou de fantassins. Leurs exploits apparemment sporadiques et improvisés font partie de ce que j'ai décrit plus haut comme une économie générale qui articule les réseaux commerciaux urbains avec l'économie de brousse. Comme noté, ces réseaux commerciaux sont de plus en plus dépendants de ressources provenant du marché international (armes légères, devises, quincaillerie) et constituent donc souvent – et de façon croissante – des prises attractives pour ceux qui tentent de reconstituer des réseaux financiers et commerciaux défunts. Ceux qui gèrent cette organisation matérielle, le recrutement des travailleurs et les ressources financières nécessaires à la constitution des

14 Inspiré par les remarques de M. Foucault [1979] que le pouvoir est engendré en de multiples points de son exercice et que, dans la mesure où les sujets de pouvoir sont eux-mêmes porteurs de leur vérité, la résistance n'implique pas une condition d'extériorité. Au contraire, c'est une situation dans laquelle l'intelligibilité des relations de pouvoir devient ébranlée.

réseaux, comprennent des leaders de factions ou de groupes rebelles comme le Mouvement démocratique pour le développement (MDD) près du lac Tchad; et même des officiers qui cherchent des rentes sur le commerce frauduleux qui est aujourd'hui plus attractif que leur salaire officiel, ce qui explique leur dénomination au Tchad de « douaniers-combattants <sup>15</sup> ».

Ces alliances commercialo-militaires et leurs contreparties dans la brousse constituent des figures émergentes de l'autorité régulatrice dans le bassin du Tchad. Leurs exactions et leurs réquisitions-prélèvements sont souvent tolérées voire approuvées par les populations locales au même titre que celles faites par l'État. En tant que régulateurs, elles concurrencent effectivement l'État-nation. Mais cela n'empêche pas que l'État lui-même soit le lieu où l'activité économique non régulée soit générée. Au Cameroun, des biens volés lors d'une attaque à main armée sur une route ont été retrouvés plus tard dans les locaux d'une sous-préfecture. Au Tchad, une employée dans les services postaux a refusé de révéler l'identité des coupeurs de route parce que, a-t-elle dit, « ils me connaissent très bien », sous-entendant qu'ils étaient, comme elle, membres de l'administration [Ngarngoune, 1997]. Et lorsque les gens d'un village camerounais ont poursuivi les coupeurs de route au-delà de la frontière, ils ont été stoppés par le chef du village tchadien qui les a remis aux mains de ces mêmes bandits. Un rapport a noté que « ces personnes sont des membres dissidents de l'armée tchadienne qui obéissent à un certain commandant Kah » [Dorce, 1996]. Les armes saisies du côté camerounais de la frontière comprenaient un bazooka, objet qui n'est pas courant sur les marchés villageois locaux...

Le point que je souligne ici n'est pas qu'il y a une implication nationale (*i.e.* camerounaise ou tchadienne) dans ces réseaux de commerce et d'accumulation sub-et transnationaux, mais plutôt que leur endogénéisation les rend à la fois nationaux et non nationaux, la distinction national/non national perdant son sens. Néanmoins, la complicité entre les représentants des autorités étatiques et non étatiques dans cette économie régionale défie l'intégrité des pays impliqués au moins au niveau du monopole légitime de la violence, voire en termes de viabilité économique des États.

Nous insistons sur ce point parce que la réhabilitation des réseaux commerciaux et financiers dans le contexte d'une austérité économique sévère et d'un ajustement structurel est telle que la création de richesses par la violence devient une rationalité de plus en plus dominante. Sa logique est normalisée dans le contexte local et s'accommode fort bien d'importantes caractéristiques internationales (absence d'investissements étrangers; effondrement des marchés de matières premières; augmentation des opportunités d'enrichissement à travers les trafics d'armes et de drogue; circulation de mercenaires, musulmans comme chrétiens).

---

15 Ces informations proviennent d'observations personnelles durant nos séjours au Nord-Cameroun et au Tchad et d'interviews. Les références, peu nombreuses, sont : Fae [1997] sur le mouvement de guérilla autour du lac Tchad ; sur les soldats démobilisés ; sur les activités de recherche de rentes par les militaires ; Abba Kaka [1997] et Ngarngoune [1997]. Bien qu'en dehors de mon champ de recherche, la région comprenant le Sud du Tchad, la province camerounaise du Nord et la Centrafrique présente une situation analogue : les principales différences résident dans l'identité des rebelles (*i.e.* les forces armées pour la République fédérale dirigées par Laoukein Bardé) et la nature de la richesse (les diamants de Centrafrique et la poussière d'or du Sud du Tchad).

En ce sens, bien que le recours à l'appropriation violente puisse être inspiré par une diminution de la richesse matérielle et par un rétrécissement de l'accès à de telles richesses (la « marginalisation des économies africaines »), il pourrait également provenir de l'expansion concurrente de la forme de valeur qui dénote elle-même l'extension du champ discursif dans lequel la richesse et la valeur sont énoncées et représentées. Tout comme la population flottante a émergé en tant que signe ambigu de richesse, excédant celle des esclaves, la spoliation signifie aujourd'hui beaucoup de formes de valeur qui n'étaient pas précédemment incluses dans le lexique de la richesse.

En tout état de cause, la pratique de création de richesse par la prise indique que l'usage légitime de la force n'est pas, aujourd'hui, du domaine exclusif de l'État dans le bassin du Tchad. La garnison-entrepôt et les installations frontalières – qui sont des paradis de sécurité pour les réfugiés, les fraudeurs, les gardes et les guides et qui servent de dépôts ou de points d'éclatement – génèrent des régimes de violence alternatifs et souvent validés. Ils ne sont pas toujours vus comme des postes avancés anarchiques; selon la vision que l'on a de la richesse, de l'autorité et de la liberté, ils peuvent aussi être des lieux de pouvoir qui protègent et donc qui sont soutenus [Last, 1992<sup>16</sup>]. Les formes de la violence associées à ces modes particuliers d'appropriation sont inhérentes à certaines stratégies de mobilité socio-économique (ce qui n'est d'ailleurs pas particulier à l'Afrique : voir Weber, Braudel et Tilly et, pour l'Afrique, Bayart [1994]). Dans la mesure où les garnisons-entrepôts constituent des centres de redistribution de richesse, de bien-être et de concurrence économique, les hiérarchies sociales générées en leur sein perdurent tant qu'elles sont jugées capables de rectifier ou de subvertir les conditions d'exclusion actuelles. De ce point de vue, la garnison-entrepôt devient une sphère durable des relations sociales, jusqu'à ce que ces habitants considèrent les stratégies violentes de mobilité sociale en termes d'incorporation et de redistribution et non pas de criminalité et de guerre. Dans ce sens, elle marque un espace asocial ou violent, mais elle est aussi un idiome de sociabilité. En d'autres termes, la garnison-entrepôt accommode une certaine sociabilité de l'échange tout en désavouant certaines transactions (taxation) et obligations sociales (dette). Elle donne la possibilité de se réapproprier des butins. Plus encore – et ceci nous ramène au conflit sur le sujet fiscal –, quand la guerre devient un paradigme de plus en plus répandu pour comprendre la démission de certaines métaphores et d'institutions historiques qui régulaient les communautés, certains modes d'appropriation (razzias, prise, dette) et les figures associées de l'autorité (gendarmes, vandales, étrangers) peuvent contribuer à faire de la garnison-entrepôt un lieu durable de *certaines formes* de sécurité sociale [pour le Sierra Leone et le Libéria, Richards, 1996].

---

16 Le spectre des camps de réfugiés dans l'ex-Zaïre accroît certainement la question urgente de « la liberté pour qui ? ». C'est une question importante, à laquelle, bien sûr, nous ne répondons pas (ou ne pourrions pas répondre). Il est cependant important de penser l'appropriation violente en termes de reconfiguration des logiques d'exclusion. Pour la plupart, les camps représentent le traumatisme de la violence et de l'exil. Mais pour le pouvoir hutu, ils sont la base pour la résistance et les nouvelles formes de pouvoir. James McKinley [1996] les décrit comme « une nation en attente », citant un diplomate « une population entière avec une armée et un gouvernement ». Et « les leaders des camps se sont aussi réarmés, accroissant les taxes guerrières par paiements d'exaction ».

## BIBLIOGRAPHIE

- ABBA KAKA A. [1997], « Cette fraude qui tue ! », *Le Temps (N'Djamena)*, 69 : 8.
- ACHU GWAN E. [1992], *The Nigeria-Cameroon Boundary and Nigerians in Cameroon*, paper submitted to the Nigeria-Cameroon Trans-Border Cooperation Workshop, Yola, Nigeria, May : 25-30.
- APPADURAI A. [1996], « Introduction : Commodities and the Politics of Value », in A. Appadurai (éd.), *The Social Life of Things*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BATAILLE G. [1973], *La Part maudite*, Paris, Gallimard.
- BAUMGART L. [1994], « La représentation de l'Autre. L'exemple du répertoire d'une conteuse peul de Garoua (Cameroun) », *Cahiers d'études africaines*, XXXIV-3 (133-135) : 295-31.
- BAYART J.-F. [1989], *L'État en Afrique*, Paris, Fayard.
- BAYART J.-F. [1994], « L'invention paradoxale de la modernité économique », in J.-F. Bayart (éd.), *La Réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala : 9-43.
- BAYART J.-F., ELLIS S., HIBOU B. [1995], *L'Évolution délictueuse des économies africaines*, Paris, ministère français de la Coopération et du Développement.
- BENNAFLA K. [1996], *Rapport sur les échanges frontaliers informels au Tchad*, non publié, université Paris-X-Nanterre.
- BOTTE R., SCHMITZ J. [1994], « Paradoxes identitaires », *Cahiers d'études africaines*, XXXIV-3 (133-135) : 7-22.
- BURNHAM P., LAST M. [1994], « From Pastoralists to Politicians : the Problem of a Fulbe Aristocracy », *Cahiers d'études africaines*, XXXIV-3 (133-135) : 313-57.
- DELEUZE G., GUATTARI F. [1987], *A Thousand Plateaux*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- DORCE F. [1996], « Cameroun : cette guerre qui cache son nom », *Jeune Afrique économie*, 229 : 54-6.
- FAE G. [1997], « Le dernier maquis », *L'Autre Afrique*, 1 : 64-69.
- FISHER H. [1975], « The Central Sahara and Sudan », in R. Gray (éd.), *The Cambridge History of Africa*, vol. 4, Cambridge, University of Cambridge Press : 58-141.
- FISHER H. [1986], « Liminality, Hijra and the City », *Asian and African Studies*, 20 : 153-77.
- FOUCAULT M. [1979], *The History of Sexuality, vol. I : an Introduction*, Londres, Allen Lane.
- GEFFREY C. [1990], *La Cause des armes au Mozambique*, Paris, Karthala.
- GOODY J. [1980], « Slavery in Time and Space », in J. Watson (éd.), *Asian and African Systems of Slavery*, Oxford, Basil Blackwell : 16-42.
- HERRERA J. [1995], *Les Échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigeria*, rapport final de l'observatoire OCISCA, DIAL, 150 p.
- HUNTINGTON S. [1993], « The Clash of Civilizations? », *Foreign Affairs*, 72, Summer 1993.
- HUTCHINSON S. [1996], *New Dilemmas : Coping with Money, War, and the State*, Berkeley, University of California Press.
- Jeune Afrique* [1992], 19 novembre : 28-30.
- KAPLAN R. [1994], « The Coming Anarchy : How Scarcity, Crime, Overpopulation, and Disease are Destroying the Social Fabric of our Planet », *Atlantic Monthly*, February 1994 : 44-76.
- LAST M. [1967], *The Sokoto Caliphate*, Londres, Longman.
- LAST M. [1971 (1985 éd.)], « Reform in West Africa : the Jihad Movements of the Nineteenth Century », in Ajayi, Crowder (éd.), *History of West Africa*, vol. 2, New York, Longman : 1-129.
- LAST M. [1992], « The Power of Youth, Youth of Power : Notes on the Religions of the Young in Northern Nigeria », in H. d'Almeida-Topor et alii (éd.), *Les Jeunes en Afrique*, vol. 2, Paris, L'Harmattan : 375-99.
- Le Progrès* [1997], « Armée : lumière sur la démobilisation et la réinsertion », *N'Djamena*, 187 : 10-11.
- LEVZTION N. [1985], « Slavery and Islamization in Africa : a Comparative Study », in J. Willis (éd.), *Slaves and Slavery in Muslim Africa*, vol. 2, Londres, Frank Cass : 182-98.
- LOVEJOY P. [1978], « Plantations in the Economy of the Sokoto Caliphate », *Journal of African History*, XXIX, 3 : 341-68.
- MALKKI L. [1995], *Purity and Exile*, Chicago, University of Chicago Press.
- MARCHAL R. [1993], « L'Invention d'un nouvel ordre régional », *Politique africaine*, 50.

- MASUD M. [1986], « Shehu Usman dan Fodio's Restatement of the Doctrine of Hijrah », *Islamic Studies*, IIV, 1 : 59-77.
- MASUD M. [1990], « The Obligation to Migrate : the Doctrine of Hijra in Islamic Law », in D. Eickelman, J. Piscatori, *Muslim Travellers*, Berkeley, University of California Press : 29-49.
- MBEMBE A., ROITMAN J. [1995], « Figures of the Subject in Times of Crisis », *Public Culture*, 7 (2) : 323-52.
- McKINLEY J. C. [1996], « Mercy and Peril », *The New York Times*, 14 November : A6.
- N'Djamena Hebdo [1997], « L'Insécurité dans le Nord-Cameroun », janvier.
- N'Djamena Hebdo [1997], « Lorsque démobilisation rime avec développement », 281 : 6-7.
- NGARNGOUNE S. [1997], « Alerte au Sud », *N'Djamena Hebdo*, 280 : 4.
- NJEUMA M. [1973], « The Foundations of Pre-European Administration in Adamawa : Historical Considerations », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, VII, 1 : 3-15.
- NORDSTROM C. [1997], *A Different Kind of War Story*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Observatoire géopolitique des drogues [1995], *Géopolitique des drogues 1995*, Paris, La Découverte.
- PIDEU K. [1995], « Une province abandonnée aux coupeurs de route », *La Nouvelle Expression*, 243 : 6.
- REYNA S. [1990], *Wars without End*, Hanover, NH, University Press of New England.
- RICHARDS P. [1996], *Fighting for the Rain Forest*, Portsmouth, NH, Heinemann.
- ROITMAN J. [1996], *Objects of the Economy and the Language of Politics in Northern Cameroon*, Ph. D. dissertation, University of Pennsylvania, Ann Arbor, UMI Dissertation Services.
- ROUPSARD M. [1987], *Nord-Cameroun. Ouverture et développement*, thèse de doctorat, université Paris-X-Nanterre, Coutances, Claude Bellée.
- SIMMEL G. [1978], *The Philosophy of Money*, New York, Routledge.
- SIMMEL G. [1990], *The Philosophy of Money*, 2<sup>e</sup> éd., New York, Routledge.
- SMALDONE J. [1977], *Warfare in the Sokoto Caliphate*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SOUDAN F. [1996], « La guerre secrète », *Jeune Afrique*, 1871 : 12-15.
- STALLYBRASS P., WHITE A. [1989], *The Politics and Poetics of Transgression*, Ithaca, Cornell University Press.
- STENNING D. [1959], *Savannah Nomads*, Oxford, Oxford University Press.
- VEREECKE C. [1994], « The Slave Experience in Adamawa : Past and Present Perspectives from Yola (Nigeria) », *Cahiers d'études africaines*, XXXIV-3 (133-135).
- WILLIS J. [1985], « Jihad and the Ideology of Enslavement », in J. Willis (éd.), *Slaves and Slavery in Muslim Africa*, vol. 2, Londres, Frank Cass : 16-26.